

SAINT-HILAIRE DE-BRENS



Bulletin municipal

2013

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,
L'année 2012, qui vient de se terminer, a vu se réaliser des travaux pour certains prévus de longue date comme la réfection des lavoirs et du mur du cimetière pour lesquels nous attendions des accords de subvention de la part du Conseil Général et de la Région. Nous avons aussi réalisé la réfection de la route de Moras, le rafraîchissement des peintures et le changement de chauffage de l'appartement au-dessus de la mairie ainsi que la pose de nouvelles portes et des fenêtres pour la location côté Poste.

Au cours de cette année, plusieurs moments d'échanges et de convivialité nous ont réunis:

Après les cérémonies du 19 mars et du 8 mai, à l'initiative de l'association de la Fnaca, nous nous sommes retrouvés en mai pour la fête des mères.

La commune a organisé, début septembre, le concours de boules des Maires et adjoints du canton de Crémieu qui a réuni une quinzaine d'équipes et une centaine de personnes ont partagé le repas qui clôturait cette manifestation. Un grand merci à Louis Carrier, Fabien Hostetler et Yannick Thibaut pour leur implication et la parfaite organisation de cette journée.

Puis, fin septembre, c'est la fête intercommunautaire qui nous a réunis à Saint-Chef. C'est à juste titre que nous pouvons, une nouvelle fois, remercier tous les membres de l'association des Balmes Dauphinoises ainsi que les nombreux participants de notre commune qui se sont relayés toute la journée à l'animation vélo.

Pour célébrer la fête des lumières le 8 décembre et en collaboration avec Madame et Monsieur Delalande, propriétaires du château de Montplaisant nous avons organisé un rendez-vous avec les enfants.



Le Père-Noël avait bravé le froid et nous attendait au château, ensuite une conteuse a captivé l'attention des petits et des grands. Puis nous avons partagé musique et chants traditionnels avant la retraite « aux lumignons » jusqu'à la salle des fêtes où le vin chaud, offert par le restaurant le Bois Joli, nous attendait ainsi que des rillettes de canard offertes par l'élevage de Santalé. Un grand merci

à eux. Cette manifestation a connu un vif succès et de nombreuses personnes étaient présentes. Nous remercions bien sincèrement Madame et Monsieur Delalande de nous ouvrir les portes du château et de nous offrir ces superbes moments de convivialité.

Je ne saurai terminer la rétrospective de l'année écoulée sans évoquer la disparition de Monsieur Marquet. De 1983 à 2001, il a œuvré pour la commune et s'est impliqué sans mesure pour valoriser et moderniser notre village, nous tenons à lui rendre hommage pour l'ensemble de son action et de son engagement.

Au cours de l'année 2013, le plan local d'urbanisme sera arrêté et mis à l'enquête publique.

Le réaménagement de l'école existante commencera au cours du mois de juin afin de créer la 3ème salle de classe pour la rentrée scolaire de septembre. Les travaux d'extension de l'école et de la salle mutualisée, dans le prolongement de l'école actuelle, débuteront dans le même temps.

Enfin je souhaite adresser mes remerciements les plus chaleureux à l'ensemble du personnel communal et des associations dont vous allez retrouver l'actualité au fil des pages de ce bulletin.

Hélène POULAIN

Édition:

Mairie de Saint-Hilaire-de-Brens
90 rue de la Mairie — 38460 ST-HILAIRE-DE-BRENS

Mise en page:

6 place Boyrivent — 38460 TREPT

INFORMATIONS MUNICIPALES

Secrétariat de Mairie

Tél.: 04 74 92 81 04 – Fax: 04 74 92 40 59

E-mail: mairie@sainthilairedebrens.com

Ouverture au public:

- Mardi de 9 h 00 à 11 h 00.
- Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00
- 1e et 3e samedis du mois de 9 h 00 à 11 h 30.

Démarches administratives

Carte d'identité

La durée de validité de la carte d'identité est de 10 ans. Pour les formalités, s'adresser en mairie.

Passeport

La constitution des dossiers de demande de passeports se fait en mairie de Bourgoin-Jallieu, Crémieu, l'Isle d'Abeau ou La Tour du Pin en présence du demandeur.

Carte Grise

Il est obligatoire d'effectuer le changement d'adresse sur la carte grise de votre véhicule.

Les documents nécessaires à cet effet sont disponibles en mairie où tous les renseignements vous seront fournis quant aux pièces à joindre. Ils sont également consultables sur le site internet de la sous-préfecture.

Permanences du Conciliateur de Justice

☞ **Crémieu:** 2ème et 4ème mercredi de chaque mois de 09 h 00 à 12 h 00. Hôtel de Ville, Place de la Nation — 38460 Crémieu.

RDV: 04 74 90 70 92

☞ **Tignieu Jameyzieu:** 1er mercredi de chaque mois de 09 h 00 à 12 h 00. Hôtel de Ville, Place de la Mairie — 38230 Tignieu Jameyzieu.

RDV: 04 78 32 23 59

☞ **Morestel:** 3ème jeudi de chaque mois de 09 h 00

à 12 h 00. Hôtel de Ville, Place de l'Hôtel de Ville – 38510 Morestel.

RDV: 04 74 80 09 77

☞ **Contact direct:** 06 30 06 01 34 / 04 74 28 39 78
magat.rousselain@orange.fr

JOURNÉE NETTOYAGE

Le 23 mars 2013

Rendez-vous à 9 h 00 sur la Place de la Mairie pour la grande opération « Nettoyons la Nature ».

PERMANENCES CAUE

Conseil en architecture: conseils aux particuliers pour leurs projets architecturaux. Service gratuit assuré par Mme Bonnard.

☞ **Mairie de Saint-Chef** (pour les habitants des communes de Saint-Chef, Montcarra et Vignieu). Permanences les 2e mercredis de 14 h 00 à 17 h 00 et les 4e mercredis de 9 h 00 à 12 h 00. RDV: 04 74 92 42 48

☞ **Mairie de Saint-Marcel-Bel-Accueil** (pour les habitants des communes de Saint-Hilaire-de-Brens, Saint-Marcel-Bel-Accueil, Salagnon, Trept et Vénérieu). Permanence les premiers lundis de 8 h 30 à 11 h 30.

Agence postale

Ouverture: 9 h 00 à 11 h 30 du lundi au samedi.

Tél.: 04 74 92 81 11.

Mme Cucheval reprendra ses fonctions au sein de l'agence communale après son congé maternité (courant avril 2013).



DATES COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES POUR LES JOURS FÉRIÉS

Concernant Saint-Hilaire, voici les changements pour 2013.

- Mercredi 8 mai: collecte décalée au jeudi 9 mai 2013 (bien que le 9 soit férié)
- Lundi 20 mai: collecte décalée au jeudi 23 mai 2013
- Lundi 11 novembre: collecte décalée au jeudi 14 novembre 2013
- Mercredi 25 décembre: collecte décalée au jeudi 26 décembre 2013

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fourni des photos pour illustrer ce bulletin.

NUMÉROS UTILES

Saint-Hilaire-de-Brens

École du Bourg:04 74 90 36 91
 École maternelle (groupe scolaire):04 74 92 87 77
 Cantine scolaire et garderie:04 74 92 97 31

Urgences

Pompiers:18 ou 112
 Gendarmerie:17 ou 04 74 90 40 17 (Crémieu)
 Samu:15
 Centre antipoison:04 72 11 69 11 (Lyon)
 ou04 76 76 56 46 (Grenoble)
 Hôpital Pierre Oudot (Bourgoin-Jallieu)
04 69 15 70 00

Urgences04 69 15 72 14

Clinique Saint-Vincent de Paul (Bourgoin-Jallieu):04 74 43 60 60

EDF dépannage:0810 333 338

Allô Service public:39 39

Services publics

Syndicat des Eaux du Lac de Moras: ...04 74 27 22 45

Déchetterie de Saint-Chef:04 74 92 58 68

C.L.S.H (Centre de Loisirs Salagnon): ..04 74 27 70 69

Santé

Médecins 24/24 (Bourgoin-Jallieu):04 74 93 29 32

Maison de santé de Trept

Docteur Gérard MILHE04 74 96 15 57

Docteur Serge SIRIOUD04 74 92 93 45

Masseurs-kinésithérapeutes:

- Christophe BATARD04 37 05 13 45
- Anne-Laure MORIN06 12 77 75 01
- Jean-Baptiste PRESTA06 46 04 10 69

Ostéopathe: Nadège PASSERON.....04 74 92 57 30
 Chirurgien-dentiste:
 Marie-Laure BURCIER.....04 74 18 70 12
 Orthophoniste: Morgane JORDAN.....06 77 94 51 29
 Diététicienne: Fanny MATICHARD06 77 11 42 18
 Cabinet d'infirmières:
 Pépita BAILLET, Christine MALLETON, Pascale
 TERRIEUX et Naïma YAHIAOUI.....04 74 92 83 97
 Permanence du lundi au vendredi (sauf les jours
 fériés) de 7h 30 à 8h 30 sans rendez-vous.

Crémieu:
 Docteur Arnaud Béatrice:04 74 90 85 93
 Docteur Bompaire Karine:04 74 90 73 81
 Docteur Boucher Michèle:04 74 90 70 94
 Docteur Janin Christophe:04 74 90 41 67
 Docteur Morissée Christian:07 74 90 70 56
 Docteur Rivier Georges:04 74 90 72 42
 Docteur Toulas André:04 74 90 86 05

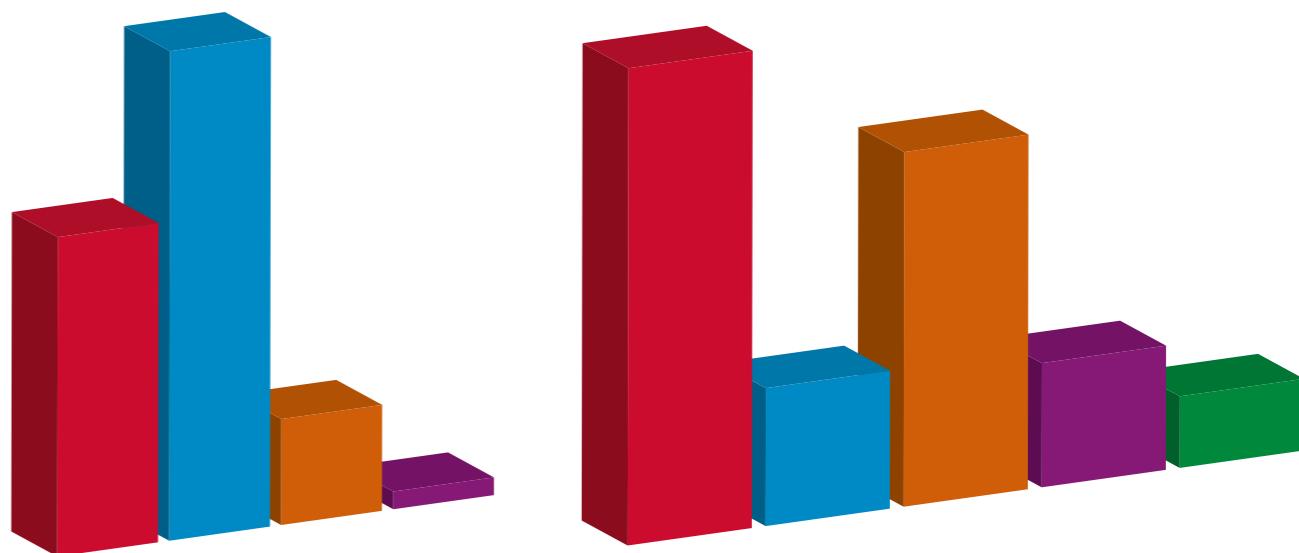
Saint-Savin:
 Docteur Orand Christine:04 74 28 99 11

Saint-Chef:
 Docteur Panisset Françoise:04 74 27 72 96
 Masseurs-kinésithérapeutes:
 • Fivel Demoret Claire:04 74 88 91 77
 • Tartavel Jacqueline:04 74 92 45 78
 • SOS Kiné Respi:04 74 93 02 00

Cabinet vétérinaire
 Trept:.....04 74 92 87 48

Taxi
 Poucet Georges (Vénérieu):04 74 92 90 31
 Taxi Éric (Trept):04 74 18 13 18/06 73 68 86 24

BUDGET



Compte Administratif 2012

Dépenses

Charges à caractère général:105 731 €
 Charges de personnel:162 049 €
 Charges de gestion courante:35 043 €
 Charges financières:5 846 €

TOTAL:

308 669 €

Excédent de fonctionnement: 59 569 €

Investissements de l'année 2012

Réfection Route de Moras	17 079 €
Réfection du mur du cimetière et des lavoirs	99 245 €
Réfection appartements	21 959 €
Groupe Scolaire	27 216 €
PLU	25 471 €
TOTAL	190 970 €

RAPPEL

Occupation du domaine public

Le domaine public reste et demeure le domaine public. Il n'appartient pas aux personnes privées de l'occuper de manière récurrente ou de se l'approprier: stationnement abusif, mise en place d'un bien privé sur le domaine public, obturation d'un chemin public...

Entretien des biens bordant les voies publiques

Les propriétaires possédant des biens surplombant le domaine public sont priés de les entretenir afin d'éviter tout débordement (exemple: haies, arbres...) ou tout éboulement sur la voie publique (exemple: muret route de Vénérieu...).

ÉCOLE MATERNELLE

Pour l'année scolaire 2012-2013 les enfants sont répartis en trois classes avec chacune un double niveau.

Une nouvelle maîtresse, à l'école du Bourg, Adeline Brunet a pris en charge la classe de GS-CP, avec un effectif de 6 GS et 17 CP.

À l'école du haut, Pauline Rochet garde les MS-GS et Monique Bouvet, directrice, les PS/MS.

Ces 2 classes ont un effectif de 28 et 27 élèves : 13 MS et 15 GS d'une part, 21 PS et 6 MS d'autre part.

Mais tout ce petit monde s'active, s'applique, progresse dans chaque domaine d'apprentissage propre à l'école maternelle.

Les ATSEM, Isabelle Deschamps et Catherine Arbin apportent leur aide quotidienne aux enfants et aux enseignantes.

Anita Bousquet poursuit son travail d'accompagnement en tant qu'AVS.



Un thème principal a été choisi pour rythmer cette année scolaire : ce sera le thème du cirque. Il servira de support à une série d'activités en motricité en vue du spectacle de Noël et se poursuivra également en arts visuels.

Merci à tous les parents, à la Mairie, au Sou des Ecoles qui participent d'une manière ou d'une autre à la vie de notre école.

Les enseignantes

ÉCOLE PRIMAIRE

L'école de Vénérieu compte cette année 73 élèves répartis dans 3 classes :

- 20 élèves en CE1 avec Marie-Claire TREVISANUTO
- 27 élèves en CE2/CM1 avec Myriam BRENAC
- 26 élèves en CM1/CM2 avec Julien BAUP

Le projet d'école axé sur l'écologie entre dans sa dernière année. Les élèves devraient bénéficier d'une intervention du Sictom sur le thème du gaspillage alimentaire et du compostage. Ils ont également réalisé un spectacle écologique à l'occasion de la fête de Noël à partir d'une histoire qu'ils ont eux-mêmes créée et qu'ils ont brûlée en se servant d'objets de récupération.

La classe de CE 1 est en réflexion au sujet d'une sortie culturelle en lien avec un projet de classe et qui aura lieu en fin d'année scolaire.

La classe de CE2/CM1 participera à une création théâtrale et musicale avec Alfred Spirli et Brigitte Carle autour de la Légende de la Pierre Femme. Des représentations de ce spectacle jeune public seront données à la salle des fêtes de Vénérieu les 28 et 29 mars en direction d'autres classes, et le mardi 2 avril à 18 h 30 pour les parents des élèves et autre public.

D'autre part, il est prévu pour cette classe une sortie en rapport avec le travail fait en histoire, certainement au musée d'Hyères sur Amby et au site de Larina.

La classe de CM1/CM2 partira le 4 juin à Vulcания pour prolonger le travail réalisé en géologie sur les



séismes et le volcanisme. Ils bénéficieront également d'un atelier sur la préservation de la planète intitulé « La Terre, entre beauté et fragilité ».



Les élèves ont également participé au cross du collège de Saint-Chef le 23 octobre 2012.



PÔLE ENFANCE

Depuis septembre 2012, le Pôle Enfance des « Balmes Dauphinoises » a connu quelques changements dans l'offre de service au public:



Du nouveau dans le secteur enfance

La Communauté de Communes des Balmes Dauphinoises a ouvert les portes de l'Accueil de Loisirs « les Petits Curieux » les mercredis à St Marcel Bel Accueil pour les enfants de 4 à 11 ans.

Cet accueil est ouvert pour tous, cependant une priorité d'accès est donnée aux familles résidant sur les communes de St Marcel Bel Accueil, Saint-Hilaire de Brens et Vénérieu.

Le lieu d'accueil se réalise au sein du groupe scolaire de St Marcel Bel accueil. Plus précisément dans la salle d'expression de l'école primaire. Il bénéficie des installations de la salle de motricité, de l'espace des halls primaires, de la cour de récréation et de la salle de restauration scolaire.

Pour l'année 2013, 25 places sont disponibles sur l'ensemble des 34 mercredis.



Les inscriptions se feront au trimestre et seront facturées au mois.

Les thèmes abordés sont communs aux Accueils de Loisirs « les Petits Curieux » et « les Explorateurs ». Les deux prochains thèmes, que l'équipe d'animation mettra en vie, seront:

- « Les faces cachées » Pour découvrir la face cachée des choses (telle une émission de radio, un journal, un film...)
- « Safari par-ci et Safari par-là ! » Pour découvrir ou redécouvrir la faune et la flore de contrées éloignées.



N'oublions pas les périodes de vacances 2013, sept semaines de fonctionnement sur place dont voici le détail des dates:

- Vacances d'hiver, du 4 au 8 mars.Le thème: « Communiquer! Pourquoi faire? Comment ça? »
- Vacances de printemps, de 22 au 26 avril. Le thème: « Les 12 Travaux d'Hercules »
- Vacances de juillet, du 8 juillet au 2 août. Les deux thèmes: « La Ruée vers l'Or une Aventure pour les États-Unis » Et « Jurassique, le retour ».
- Vacances d'août, du 5 au 9 août regroupement des deux ALSH « les Petits Curieux » à St Marcel. Le thème: « Au Bal Masqué »

Pour les autres semaines de vacances, l'Accueil de Loisirs « les explorateurs » de Salagnon demeure accessible, en fonction des demandes une navette sera proposée.

Pour tout renseignement complémentaire:
Téléphone, du lundi au mercredi, 04 37 05 04 14 ou 06 37 40 83 69
Mail: pole-enfance.ccbd@leolagrange.org

Du nouveau dans le secteur Petite enfance RAM

Depuis la rentrée un temps d'accueil supplémentaire est proposé les lundis aux assistantes maternelles de la communauté des communes. Les lieux d'accueil sont, en alternance, St Marcel et St Chef.

Ce temps d'animation permet une proposition d'activités collectives avec les enfants gardés ainsi qu'un lieu d'échange et /ou de ressources entre professionnelles.

Les inscriptions se font auprès de Caroline Chemin animatrice au 04 37 05 04 15 ou par mail ram.ccbd@leolagrange.org

Multi-Accueil

Afin de privilégier la continuité de l'offre auprès des usagers du Multi-Accueil, une nouvelle section dite « passerelle » a vu le jour depuis la rentrée.

Elle permet l'accueil des enfants scolarisés âgés de 3 ans tout en les amenant en douceur au



fonctionnement et rythme des activités de l'accueil de loisirs.

Pour tout renseignement complémentaire:
04 37 05 04 13
pole-enfance.ccbd@leolagrange.org

CCBD

Les samedi 25 et dimanche 26 septembre dernier a eu lieu la huitième fête communautaire de la CCBD, organisée par l'Association Animation des Balmes Dauphinoises.

Samedi soir, les spectateurs ont pu assister au spectacle « A la recherche du Veau d'Or », mis en scène par Sylvain GABRIEL.

Dimanche, après la randonnée pédestre, les participants ont pu s'initier à la Zumba tandis que les dauphinalmois se relayait sur des vélos pour le tour virtuel des Balmes. L'après-midi était consacré aux jeux: jeux gonflables, speedminton, tournoi de pétanque, trampoline....



NAISSANCES



Sacha GUERILLOT, le 21 juillet à Bourgoin-Jallieu



Rosy CUCHEVAL, le 30 décembre à Bourgoin-Jallieu

MARIAGES



Marie Pauline CINQUIN et Nicolas GAGLIARDI, le 2 juin



Stéphanie OWEN et Thierry BISLY, le 6 octobre



Cindy YVRARD et William RODRIGUEZ, le 7 juillet



Wenwei LING et Anthony RATTIER, le 22 décembre

DÉCÈS

Jacques ROCH, le 16 février à Saint-Hilaire-de-Brens
Sara BARIOZ née GRAS, le 16 mars
à Saint-Hilaire-de-Brens

Louis MATHIEU, le 6 avril à Bourgoin-Jallieu

Jeanne DELFOUR née POULAIN, le 27 avril
à St Quentin Fallavier

Noël MARQUET, le 13 décembre
à Saint-Hilaire-de-Brens

SICTOM: ZOOM SUR LE FINANCEMENT INCITATIF

Payer ses poubelles en fonction des quantités de déchets qu'on produit! C'est ce que réclame grand nombre d'usagers qui font des efforts de tri, mais qui ne se sentent pas encouragés lorsqu'ils reçoivent leurs impôts à payer.

Petit rappel sur le fonctionnement actuel:

Actuellement, le SICTOM détermine le prix du service global (collecte, tri, déchetteries, traitement des déchets) qu'il facture à ses communautés de communes adhérentes. Le service est ensuite facturé aux usagers par le biais de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) via la taxe foncière (dernière colonne sur la droite). Les locataires remboursent à leur propriétaire la taxe relative au logement qu'ils occupent. La TEOM est basée sur la valeur locative du logement, en clair, plus vous habitez une grande maison, plus vous payez cher!

Pour mieux comprendre le fonctionnement de cet impôt, il faut se rappeler son origine: la fin du XIXe siècle. À cette époque, il est décidé de créer une taxe pour financer la salubrité publique et chacun devait payer en fonction de la taille de sa maison. Pour faire simple, les riches payaient plus que les pauvres, c'était un impôt social qui correspondait à une réalité sociale.



Eugène POUBELLE

du syndicat et une part variable incitative, calculée en fonction des quantités d'ordures ménagères qu'il a réellement produit.

Pour quand ce changement?

Une commission a vu le jour en 2012, elle est composée d'élus du SICTOM, pour réfléchir à ce nouveau mode de financement du service « déchets ». Afin de tirer les bénéfices d'une expérience grandeur réelle le groupe a rencontré d'autres collectivités de la région qui ont déjà mis en place ce type de financement et les différents partenaires (Intercommunalités, Ademe, Centre des Impôts...).

D'ici 2014, elle devra avoir finalisé ce travail et proposera alors au conseil syndical composé des représentants de chacune des communes membres du SICTOM un nouveau mode de financement après avoir équipé près de 32 000 foyers pour ce système.

Quels équipements à prévoir dans les foyers?

En attendant que des puces électroniques soient installées sur les poubelles, chaque foyer va devoir s'équiper de bacs roulants adaptés

au système de levage des camions de collecte et correspondant au volume de déchets générés.

Les habitants seront informés, commune par commune, des obligations de s'équiper dans les prochains mois.

Retrouvez les informations du Sictom sur:
www.sictom-morestel.com

Collecteur Petits Appareils Ménagers

Des nouvelles boîtes rouges fleurissent dans nos bâtiments (Une à la mairie. Une à l'école).

Nouveau : la commune dispose depuis peu de boîtes rouges de collecte des Petits Appareils Ménagers (PAM) (appareils photo, brosse à dent électrique, portable...). Pensez-y, ces appareils seront ensuite collectés puis recyclés.

Saint-Hilaire-de-Brens a toujours su conserver son caractère authentique par son habitat vernaculaire en pierre. Notre commune met un point d'honneur à préserver son patrimoine architectural mais également la richesse et la variété de son petit patrimoine (fours, puits, fontaines...).

Les lavoirs tiennent une place particulière. Trois d'entre eux nécessitaient une réhabilitation. Par ailleurs, le mur de soutènement du parvis de l'Eglise et le mur situé entre l'ancien et le nouveau cimetière nécessitaient également des travaux de consolidation ou de réfection.

Le lavoir de Manissieu



Presque au sommet de la montée de Vénérieu se trouve l'impasse de Manissieu, où se trouve le lavoir du même nom. Ce quartier reflète l'image de notre village. Malgré le charme de ce lieu, des fuites étaient visibles au niveau du bassin et de la toiture. Une réfection de la toiture, un décapage du bassin, le sablage des murs, des travaux visant à restaurer l'étanchéité du lavoir ont donc été nécessaires.

Le lavoir des Ecoles



Comme son nom l'indique, ce lavoir se situe rue des Ecoles. C'est le lavoir le plus central du village car il est situé sur un axe de circulation très fréquenté. Ce lavoir nécessitait de nombreux travaux: décapage, colmatage des fissures, nettoyage et sablage des murs intérieurs.

Le lavoir de Tribut



Situé dans le plus vieux quartier de Saint-Hilaire, le lavoir de Tribut possède, le long de son mur extérieur, trois petits bassins en cascade. Ce lieu est très prisé des villageois et des randonneurs qui y font souvent halte. Une réhabilitation a été nécessaire car la toiture, le bassin, le sol et les murs étaient délabrés.



Murs du cimetière

Le cimetière a été installé à l'écart du village entre 1857 et 1858. C'est Gabriel et François Delestrad, entrepreneurs à Saint-Hilaire qui ont réalisé ce cimetière. Depuis quelques années, un nouveau cimetière est accolé au sud de l'ancien. Le mur d'enceinte de l'ancien cimetière, réalisé lui aussi en pierres de pays, menaçait de s'écrouler. La proximité de certaines pierres tombales nous a obligés à les repositionner avant la reconstruction complète du mur.

Mur du parvis de l'église

Le mur de soutènement du parvis de l'Eglise, quant à lui, avait besoin de travaux de consolidation, de décapage et de rejointement des pierres. Le gel et le dégel avaient en effet eu raison de la couverture en pierres sèches qui ne jouait plus son rôle de protection du mur de soutènement.



NOËL MARQUET

Monsieur Marquet a été élu pour la première fois en 1977. Il fut, à cette occasion, tout de suite nommé adjoint au maire, M. Jean Perret. En 1983, il accéda à la fonction de maire de Saint-Hilaire-de-Brens. Il garda ce poste jusqu'au terme de son mandat en 2001, à l'issue duquel il décida de ne pas se représenter.



Ces trois mandats successifs virent la transformation de Saint-Hilaire-de-Brens. En effet, Monsieur Marquet sut profiter à merveille des avantages de la décentralisation et de ses nombreuses relations au Conseil Général. Il a obtenu de ces institutions le maximum de subventions, pour l'amélioration et l'embellissement de notre village. Il nous apparaît nécessaire d'établir un descriptif, qui ne saurait être exhaustif, de tous les travaux qui ont été réalisés durant ces dix-neufs années :

- La transformation de la salle des fêtes et de la mairie
- La construction et l'aménagement de l'école du bourg
- La restauration de l'église
- La création du terrain de sport
- L'aménagement de la place de la mairie
- L'agrandissement du cimetière



- La rénovation des logements de la poste et de la mairie
- La création de la cantine scolaire
- L'aménagement de la place de l'église
- La création de l'espace Jean Bouise

Il nous paraît symbolique de finir par ce qui lui tenait le plus à cœur: les biennales de peinture. Son amour de l'art contemporain a contribué à la renommée de Saint-Hilaire-de-Brens dans le monde de l'art moderne. Il reste dans notre église la toile d'Olivier Debré, qui sera à jamais associée au nom de Monsieur Marquet. L'amour et la passion qu'il portait à notre village sont symbolisés dans l'adage qu'il aimait répéter :

ON NE PASSE PAS A SAINT-HILAIRE, ON Y VIENT



URBANISME

Déclarations Préalables

Nom et Adresse du terrain	Objet	Date
COLCOMBET Eric. 19 impasse St Vincent	Changement de tuiles et pose de 2 Velux	Accordé le 16/02
OSSART Gilles 178 rue de la Mairie	Création d'une piscine avec local technique semi-enterré	Accordé le 21/03
LACROIX Valentine 52 rue de la Tour St Benoit	Réfection totale du toit avec pose de Velux. Création d'ouverture de façade. Modification de fenêtre. Fermeture de 2 pièces par baies vitrées. Installation d'une pompe à chaleur	Accordé le 19/03
OSSART Gilles. 178 rue de la Mairie	Prolongation du toit de la façade Nord	Accordé le 21/03
OSSART Gilles. 178 rue de la Mairie	Création d'une pergola en bois	Accordé le 21/03
VISTALLI Gaëlle 170 Chemin de Malatral	Réalisation de 2 ouvertures coté Est. (porte vitrée et fenêtre)	Accordé le 16/04
M. MARTIN Valéry-Cédric 13 Place de la Mairie	Ravalement de façade (jointage des pierres)	Accordé le 09/05
MINSSIEUX/ RAVET. Cabinet RICHARD Lagnieu	Divisions foncières	Accordé le 23/04
MARIDAT Marc 1097 Route des Vidiaux	Piscine	Accordé le 23/04
AGATE Géomètre Consorts VISTALLI	Divisions foncières	Accordé le 02/05
M. MARTIN Valéry-Cédric 13 Place de la Mairie	Ouverture d'une fenêtre. Fermeture de l'appentis	Accordé le 12/06
AGATE Géomètre	Divisions Foncières	Accordé le 19/06
NOTARANGELI Thierry 121 Ch de Tribut	Clôture	Accordé le 16/06
MASSARDIER Sébastien 235 B Ch du Mont plaisir	Construction d'une cuve de récupération des eaux pluviales	Accordé le 25/09
GUICHERD Daniel 142 Imp cote de rémondrière	Local technique pour piscine existante	Accordé le 02/10
MOREL Patrice 221 Route de Mury	Construction d'une piscine et d'un pool house	Accordé le 30/10
GARNERO Jean-Michel 174 A Route de Mury	Clôture et pose de portail	Accordé le 30/10
DELEBASSEE Michel 153 B Route de Mury	Réfection toiture	Accordé le 05/12
BIOSA Yvette 33 place de l'Eglise	Ravalement de façade, réfection toiture, changement des menuiseries	Accordé le 18/12
SANSON Marie-Odile 173 route de Mury	Ouverture d'une baie vitrée, réduction d'une porte-fenêtre existante en fenêtre, mise en apparence des pierres de façade	Accordé le 18/12
BOUVET Denise C/M. BOUVET Jean Jacques 104 chemin de Santale	Division de propriété	Accordé le 20/12

Permis de Construire

Nom et Adresse	Adresse du terrain	Objet	Avis
CHERY.S/ BASTISTA. C 569 Rte de Massonas 38290 FRONTONAS	Route de Cremieu	2 maisons individuelles. Permis valant division	Favorable le 12/04
VISTALLI René 273 Chemin de Malatral 38460 St Hilaire de Brens	Chemin de la Miral	Maison individuelle	Demande d'annulation le 10/05
GUICHERD Didier 146 rue de la Mairie 38460 St Hilaire de Brens	Rue de la Mairie	Création de logement d'habitation avec garage	Favorable le 29/03
GANET /SILVESTRE rue de La Tour St Benoît 38460 St Hilaire de Brens	Chemin de la Miral	Construction de 2 maisons individuelles	Défavorable le 27/04
DELALANDE Jean Chemin du vieux Moulin 38300 SAINT-SAVIN	Montplaisant	Réfection toiture + modification façade	Favorable le 12/07
GANET /SILVESTRE Rue de La Tour St Benoît 38460 St Hilaire de Brens	Chemin de la Miral	Construction d'une maison individuelle	Favorable le 4/06
MARIDAT Marc 1097 Route des Vidiaux 38460 St Hilaire de Brens	1097 Route des Vidiaux	Construction d'une Vérande	Refus tacite le 1/09
M. & Mme RAMOS Cheryis 83 chemin des Collines 38080 L'Isle d'Abeau	Route de Cremieu	Construction de 2 maisons individuelles. Permis valant division	Favorable le 27/07
Commune 90 Rue de la Mairie 38460 St Hilaire de Brens	247 rue des écoles	Extension Groupe Scolaire	Favorable le 1/12
CESARI. C/ BURDIN. M 4 bis place Bir Hakeim 69003 LYON	Chemin de Malatral	Construction maison individuelle	Favorable le 18/09
TOSELLO / DURIN 23 rue Landousse 38300 BOURGOIN JALLIEU	Chemin de Malatral	Construction maison individuelle	Défavorable le 20/12
CHARPENTIER / HANIFI 95 route de Vénérieu 38460 St Hilaire de Brens	95 route de Vénérieu	Modification implantation + modification façade	Favorable le 27/11
CESARI. C/ BURDIN. M 4 bis place Bir Hakeim 69003 LYON	Chemin de Malatral	Modification surface emprise au sol	Favorable le 22/12
VISTALLI Claire Chemin du Montplaisant 38460 St Hilaire de Brens	Cote de Remondière	Construction maison individuelle	En cours

CONCERT AU CHÂTEAU



MANIFESTATIONS 2012



CONCOURS DE PÉTANQUE DES MAIRES ET ADJOINTS DU CANTON



RÉTROSPECTIVE 2012



Dès que la neige est là, les jeunes se retrouvent au Creusat



Le père Noël au château de Montplaisant



Fête de la Musique à Saint-Hilaire



Au four de l'église



Première communion



Repas du concours de boules des maires et adjoints du canton de Crémieu



Fête des mères



Repas CCAS au Bois joli



Marche CCAS



Stagiaires et public lors des répétitions des chants polyphoniques corses.



BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE MORAS — SAINT-HILAIRE-DE-BRENS — VEYSSIEU

Nous vous communiquons un petit compte rendu de notre activité pour 2012. Nous remercions les 3 municipalités pour l'attribution de leur subvention annuelle, l'aide matérielle, les locaux (avec prise en charge des dépenses de fonctionnement: EDF, EAU, et entretien de ces locaux), ainsi que la diffusion d'informations.

La bibliothèque possède en fond propre environ 3800 ouvrages auxquels s'ajoutent 300 livres de Prêts Longue Durée (PLD) et 250 livres renouvelés 2 fois dans l'année par la Bibliothèque Départementale de l'Isère (BDI). 3 500 ouvrages sont sortis cette année (enfants, écoles, et adultes) de nos rayons mais compte tenu de la diversité de nos choix et de la quantité de nos ouvrages, ce chiffre pourrait être doublé sans problème. Alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite à n'importe quel moment dans l'année!

La cotisation annuelle est de 10 euros pour l'intercommunalité, de 12 euros pour les communes extérieures, gratuite pour les enfants. Même si les enfants lisent les livres par le biais de l'école, vous pouvez aussi venir avec eux pendant les permanences car ils aiment les toucher et les choisir eux-mêmes: l'adhésion est gratuite pour eux. Comme chaque année notre bibliothèque s'est enrichie de 50 ouvrages. Vous trouverez les derniers prix littéraires ainsi que les dernières éditions pour les enfants.

ACTIVITES 2012

Cette année la bibliothèque compte environ une centaine de lecteurs (enfants et adultes). Les classes



de MORAS la fréquentent 1 fois par mois encadrées par Hélène DISINT et Marie-France BOCQUILLOD. Dans le cadre de nos animations, le concours de dessins avec pour thème « les contes » a été bien accueilli. La conteuse Claire a bien captivé son auditoire et les enfants ont su traduire par leur dessin les contes qu'ils ont appréciés. Tous les enfants ont d'ailleurs été récompensés.



Le vide grenier nous a permis d'écouler encore cette année 120 livres retirés de nos rayons: ce qui nous permet de renouveler nos rayons en ouvrages récents.

PREVISIONS D'ACTIVITES 2013

Concours dictée – Portes ouvertes – Vide grenier – projet littéraire avec 2 auteurs Mme Anne-Marie MARTIN et M. Robert LAURINI, ainsi qu'un après-midi CONTES. Vous serez informés des dates pour ces projets (circulaires, affiches). Nous rappelons aux personnes dans l'incapacité de se déplacer que nous pouvons leur fournir les lectures de leur choix à domicile et ce dans les 3 villages. N'hésitez pas à nous appeler: 04 74 90 44 27 ou 04 74 90 70 32

FLASH

À partir de janvier 2013, merci de noter les nouveaux aménagements pour les permanences.

Mercredi de 14 h 30 à 17 h 00 Vendredi de 18 h 00 à 19 h 30 Samedi de 11 h 00 à 12 h 30.

Nous espérons que la mise en place du vendredi, jour supplémentaire de permanence attirera de nouveaux lecteurs.



L'Agence de Mobilité du Nord-Isère est une association de développement des services à la mobilité. Ses actions couvrent trois territoires du Nord-Isère: Isère Porte des Alpes, Vals du Dauphiné et Boucle du Rhône en Dauphiné, pour un total de 126 communes.

Elle a pour vocation d'initier et de pérenniser de nouvelles habitudes de déplacement en faveur des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Ses champs d'intervention sont: la promotion du covoiturage, l'information multimodale, l'accompagnement pour les trajets domicile-travail et domicile-école, l'animation vélo et le conseil sur les aménagements modes doux.

Le point fort des actions en 2012 a été la « Semaine de la Mobilité », du 17 au 23 septembre, semaine pendant laquelle 13 animations traitant des différents thèmes ont été réalisées sur tout le territoire: journées « marchons vers l'école », stands

d'information multimodale, animation covoiturage, stand « vélo au quotidien », etc.

Afin de relayer les informations au plus près des habitants, l'Agence recherche des « Ambassadeurs ».



Ceux-ci seront des relais locaux d'informations, leur rôle étant d'être à la fois le relais de l'Agence auprès des habitants, et le relais des communes auprès de l'Agence. Chaque ambassadeur pourra choisir un (ou des) sujet(s) selon ses connaissances et ses convictions. Pour plus d'informations ou pour une inscription, vous pouvez prendre contact avec votre mairie.

N'hésitez pas à consulter le site Internet de l'Agence de Mobilité: www.mobilité-nord-isere.fr



CANTINE SCOLAIRE

L'association des cantines scolaires de Saint-Hilaire de Brens et Vénérieu est gérée par un bureau de parents bénévoles. En juin 2012, quatre membres du bureau ont présenté leur démission.

Nous tenons à adresser un grand merci à Rachel, Sylvie, Delphine et Cathy pour tout le travail qu'elles ont effectué durant ces dernières années et tout le temps qu'elles ont consacrées pour que nos bouts de choux passent un moment agréable et chaleureux durant leur repas.

Voici la nouvelle composition du bureau :

• Cécile Jean	Présidente
• Estelle Courbière	Vice-Présidente
• Stéphanie Alquati	Vice-Présidente
• Sylvie Malarin	Trésorière
• Sabine Zariatti	Vice-trésorière
• Cécile Carle	Secrétaire
• Céline Cox	Secrétaire adjointe

La cantine de Vénérieu a ouvert ces portes en février 2012. Les enfants fréquentant l'école primaire de Vénérieu ont donc leur cantine, plus de bus ni de trajet à pied pour déjeuner. Un bien-être évident pour les enfants mais aussi pour les agents.



L'encadrement des deux cantines est assuré sur Saint-Hilaire de Brens par Isabelle Deschamps et Dominique Lis. À Vénérieu ce sont Kelly Ulman, Monique Rivoire et Pascaline Martin.

Ces dernières prennent en charge l'accueil, le service, la surveillance et le bien-être des enfants.

Nous les remercions toutes vivement pour leur travail, leur gentillesse et leur très grande disponibilité

L'association a pour objectifs principaux :

- la gestion mensuelle des réservations de repas pour 107 enfants inscrits sur 2012 : 42 enfants sur Saint-Hilaire de Brens et 65 sur Vénérieu.
- Les relations parents/Mairies
- Proposer et offrir de bons moments à nos enfants grâce à l'aide des agents avec:
 - l'achat de jouet pour l'intérieur et l'extérieur
 - une petite surprise distribuée aux enfants lors du repas de Noël
 - le déguisement des agents pour Halloween
 - ...

Tout le bureau vous souhaite une très bonne et heureuse année 2013 !

OSEZ GROUPE
Développer l'emploi durable

OSEZ Groupe est un acteur de développement économique en matière d'emploi qui depuis sa création en 1996 intervient sur 11 cantons du Nord Isère ainsi que sur les cantons de Vienne et de Roussillon. 6 agences vous accueillent : La Tour du Pin (siège), Bourgoin-Jallieu, Morestel, Villefontaine, Chavanoz et Vienne.

L'activité :

Relais entre l'offre et la demande, OSEZ Groupe propose des missions de travail aux demandeurs d'emploi, et apporte des solutions dans la gestion des ressources humaines des entreprises, des artisans, des collectivités locales, des associations, des particuliers.



L'équipe d'Osez Groupe

En lien avec un vaste réseau de partenaires, qui agit au niveau de l'emploi, du handicap, du logement, de l'aide à la mobilité, la formation... (Pôle Emploi, Missions locales, CLI, Cap Emploi/Ohé Prométhée, SIAE...), OSEZ Groupe participe activement à la vie sociale et économique locale.



Pour plus d'information,
retrouvez-nous sur notre site :
www.osez.asso.fr

Les valeurs :

Animée des valeurs de l'économie sociale et solidaire, avec Marie Christine MOSNIER, directrice du groupe et sous la présidence de Monsieur Jean DAUJAS, l'équipe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Un suivi soutenu des salariés est assuré pour valoriser leurs compétences, suivre l'évolution de leurs projets tout en respectant une bonne adéquation entre les attentes des demandeurs d'emploi et celles des clients.

Les secteurs d'activité :

Ils sont nombreux et peuvent déboucher sur de l'emploi durable, quelquefois précédé de formations.

- **Particuliers** : tâches ménagères (ménage, repassage,...), Aide à la personne fragilisée (aide aux gestes de la vie quotidienne, préparation des repas, courses, aide à la toilette, aide administrative...), Garde d'enfants et de nourrissons, Entretien du jardin...

- **Entreprises** (BTP, Logistique, Transports, Tertiaire, Nettoyage, Hôtellerie/restauration...)

- **Artisans** (Menuiserie, plomberie, Maçonnerie, Peinture, Vente...)

- **Collectivités locales** (Services administratifs : secrétariat, aide au recensement, mise sous pli, distribution document, Atsem/garderie scolaire, Aide-Cuisiniers, Agents techniques : voirie, entretien espaces verts, Agents d'entretien des locaux, Agents de déchetteries / Rippeurs).

- **Associations/ Bailleurs / Foyers** (Secrétaires, Aide-Educateurs, Veilleurs de nuit, Nettoyage, Manutention...)

L'Agence référente de votre commune :

Elle est située à Chavanoz : 5, place Belmont.

Tél : 04 78 32 05 64

La responsable de l'Agence : Camille GUIGNON

La secrétaire de l'Agence : Delphine SEGURA

La chargée de Développement : Lauri GRANGE

COMITÉ DE L'ISERE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La Ligue contre le cancer, membre du Comité de la charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires, est une organisation non gouvernementale reconnue d'utilité publique, qui fonctionne uniquement grâce à la générosité du public et l'engagement de ses bénévoles.

L'association est organisée en une fédération de 103 Comités Départementaux, ayant pour but de mettre en place des actions de terrain au plus près de la population, en accord avec les trois missions qui sont les siennes. C'est ainsi que le Comité de l'Isère s'emploie à :

Soutenir la recherche en cancérologie

En accordant notamment des subventions à des équipes de recherches d'excellence du département, après une expertise extérieure rigoureuse de dossiers présentés à fin de labellisation, ainsi que des subventions à de jeunes chercheurs et à des laboratoires travaillant dans le programme « Adolescents et Cancer ».

Le Comité finance également le programme « Carte d'identité des Tumeurs » (CIT), programme essentiel pour la génomique des Cancers et destiné à améliorer le diagnostic et la prise en charge personnalisée des patients.

La Ligue est le 1er financeur non gouvernemental de la recherche en cancérologie.

Accompagner les malades et leurs proches

En leur offrant des consultations gratuites d'oncopsychologie en quatre points du département et en créant dans certains centres hospitaliers isérois spécialisés en cancérologie des espaces de rencontre et d'information (ERI), destinés plus particulièrement aux patients hospitalisés et à leurs proches.

En effet, après un cancer, l'identité du malade est profondément modifiée et le chemin pour retrouver une vie ordinaire est souvent long et difficile : la Ligue contre le cancer et ses bénévoles, sont présents sur le terrain afin de les aider.

Enfin, au sein du Comité de l'Isère, une commission malades examine les dossiers de demandes de secours de malades dans le besoin, présentées par les assistances sociales du département. De nombreuses subventions leur sont accordées chaque année.

De plus, une commission médicale départementale examine les demandes faites par les services hospitaliers publics ou privés et relatifs à l'équipement en appareils innovants et indispensables pour améliorer la prise en charge globale du patient. Des subventions leur sont attribuées après expertise de ces demandes.

Informier le public

Afin de mettre à sa portée les connaissances qu'il est en droit de connaître :

- Promouvoir le dépistage organisé, en collaboration avec l'Office Départemental de Lutte contre le Cancer (ODLC),
- Participer à la prévention en organisant de nombreuses conférences (le tabagisme, les risques solaires, les pesticides...)

Tous les Comités de la Ligue contre le cancer ont une vocation, accompagner pour aider, et agissent à travers les trois grandes missions qui sont les leurs.

Les chercheurs de la Ligue rangeront leurs blouses le jour où le cancer sera vaincu, pas avant et les bénévoles dans les Comités départementaux ne cesseront d'œuvrer en faveur des malades que ce jour-là.

LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DE L'ISERE
8 rue Général Ferrié — 38100 GRENOBLE

Tél. 04 76 47 63 63 – Fax 04 76 46 73 21
e-mail: cd38@ligue-cancer.net
site internet: www.ligue-cancer.net/cd38

MONT BEL AIR ANIMATION

Notre association se propose d'animer le village, de créer des moments festifs dans la convivialité et la bonne humeur, sans négliger une certaine qualité artistique...



Le 1er décembre, de nombreux spectateurs ont bravé un froid glacial pour se réchauffer aux rythmes du sega et maloya réunionnais du groupe « Les Pythons de la Fournaise ». Ils ont pu déguster le typique rougail saucisse mitonné par les petites mains des équipes associatives de Mont Bel Air et du F'Art de l'Isle Crémieu de Vénérieu.

Cette collaboration fut une réussite tant sur le plan humain que logistique.

Nous vous réservons de très belles surprises pour 2013 et votre chaleureuse présence à nos manifestations donne un sens à notre investissement...

Merci et belle année à vous tous !

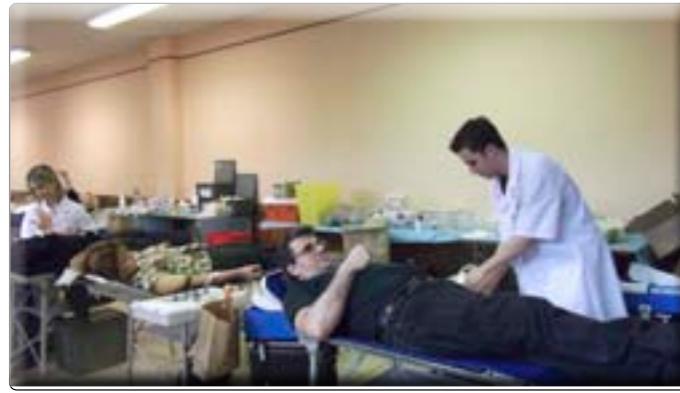
Toute l'Equipe de Mont Bel Air Animation



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Les besoins

Aucun traitement ni médicament de synthèse ne peuvent encore se substituer aux produits sanguins. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont indiqués dans deux grands cas de figure: les situations d'urgence, et les besoins chroniques, qui concernent des patients que seule une transfusion sanguine peut contribuer à guérir ou à soulager.



L'obstétrique et les interventions chirurgicales

Au cours d'un accouchement, une hémorragie peut survenir, entraînant un besoin urgent et important en produits sanguins.

En cas d'hémorragie lors d'une intervention chirurgicale, il faut procéder à une transfusion de globules rouges. S'il s'agit d'une intervention d'urgence, et que le malade a perdu une grande quantité de sang, il reçoit aussi des plaquettes qui facilitent la coagulation et contribuent à arrêter le saignement.

Les grands brûlés nécessitent des transfusions de plasma.

L'hématologie et les cancers

Certaines maladies, comme les leucémies, touchent directement la production des cellules sanguines. Ces maladies hématologiques affectent la moelle osseuse et nécessitent la transfusion de globules rouges, de plaquettes ou de plasma selon les cas. Le traitement de ces pathologies non chirurgicales requiert de grandes quantités de produits sanguins. Par ailleurs, le traitement intensif de certaines maladies peut entraîner une insuffisance de production de cellules sanguines. Dans le cas d'un cancer, par exemple, les traitements lourds (chimiothérapie, radiothérapie) entraînent la destruction des cellules cancéreuses, mais

Infos collectes:

Merci à tous les donneurs; vous êtes 147 personnes différentes (73 hommes et 74 femmes) à être venu donner votre sang à Saint-Hilaire-de-Brens de décembre 2011 à décembre 2012, réparties comme suit: 25 de Trept, 21 de Saint-Marcel, 25 de Saint-Hilaire, 28 de Moras et 23 de Vénérieu, le reste des donneurs venant des communes alentours.

Voici le résultat des collectes depuis décembre 2011 :

- collecte de décembre 2011: 63 donneurs,
- collecte d'avril 2012: 56 donneurs
- collecte de juin 2012: 79 donneurs,
- collecte de septembre 2012: 67 donneurs
- collecte de décembre 2012: 59 donneurs.

Un grand merci à tous ceux qui sont venus, avec un record en juillet avec 79 donneurs. D'année en année le nombre de donneurs augmente et c'est super pour tous les malades qui ont besoin de vous.

Collectes 2013: mercredi 3 avril, mercredi 3 juillet, mercredi 4 septembre et mercredi 4 décembre

également la destruction temporaire des cellules de la moelle osseuse. L'organisme ne peut plus renouveler seul les cellules sanguines. Durant cette période dite d'aplasie, un support transfusionnel permet de renouveler les cellules sanguines, et à l'organisme affaibli par le traitement de se régénérer.

Le don de sang total

Le don de sang dit « total » est le don le plus courant. Après le prélèvement, les trois principaux composants sanguins — plaquettes, plasma et globules rouges — sont séparés.

Pour donner son sang, il faut être majeur et avoir entre 18 et 70 ans.

Comment ça se passe ?

On prélève entre 400 et 500 ml de sang, en fonction du volume sanguin du donneur. Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre chaque don. Les donneurs de groupe O,

dits « donneurs universels », sont particulièrement recherchés car leur sang peut être transfusé à un très grand nombre de patients.

Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité du donneur. Le volume prélevé est ajusté en fonction du volume sanguin circulant, et une personne en bonne santé récupère rapidement le volume sanguin ou plasmatique prélevé. Cependant, certaines personnes peuvent ressentir une sensation de malaise pendant ou après le don. Il s'agit le plus souvent d'une réaction de l'organisme appelée « malaise vagal ». Il est important de boire avant le don, puis après le don afin d'aider l'organisme

à récupérer rapidement. L'entretien avant le don vérifie votre état de santé car les personnes ayant des maladies cardiovasculaires ne doivent pas donner leur sang. Avant un don par aphérèse, un document d'information spécifique vous est remis vous informant des risques, même les plus rares, liés au prélèvement.

Il existe d'autres formes de don, dits « par aphérèse », qui font appel à une technique plus spécialisée: au moyen d'un séparateur de cellules, les différents composants sanguins sont triés. Seul celui dont on a besoin est prélevé et les autres sont restitués au donneur.

LE SOU DES ÉCOLES DE SAINT-HILAIRE / VENERIEU

Le bureau:

- Présidente : Aurélie Alonso,
- Vice p.: Fabienne Lantuejol,
- Secrétaire : Hélène Bourjade,
- Vice s.: Fabrice Lantuejol,
- Trésorier : Régis Yvrard,
- Vice t.: Sandrine Carrier,

est démissionnaire: les parents vont être informés via les cahiers des enfants afin de les sensibiliser pour la reprise de cette belle association.

Les manifs 2012/2013

- Vente de diots et Rando pédestre (dimanche 17 mars 2013),
- Kermesse (vendredi 28 juin),
- Vente de pains et foyasses pour les 3 jours Bouvet,
- Vente de sapins,
- Le Sou des écoles organise la Fête de Noël.



LO PARVI

L'Association Nature Nord Isère Lo Parvi créée en 1981 avec pour objectifs de connaître, faire connaître et protéger les milieux naturels. Lo Parvi rassemble en 2011, 287 adhérents sur 65 communes de l'Isle Crémieu (cantons de Bourgoin nord, Morestel, Crémieu, LaTour-du-Pin).

Lo Parvi vous propose Des sorties gratuites et accessibles à toutes et à tous, petits et grands, D'autres activités, à découvrir dans sa circulaire mensuelle qui, en outre, informe les adhérents sur la vie de l'association.

Qui a oublié d'éteindre la lumière dehors ?

Les astronomes ont été les premiers à identifier et à dénoncer la pollution lumineuse...

Les études scientifiques réalisées à partir des clichés nocturnes des halos lumineux liés à l'urbanisation, au trafic automobile ainsi qu'au développement des aménagements touristiques font apparaître une augmentation constante et très importante ces dix dernières années, en France notamment.

Le terme de pollution n'est pas exagéré !

L'alternance jour/nuit est indispensable au rythme biologique de l'être humain et donc à son bien-être. La nuit, son organisme produit une hormone la mélatonine dont la sécrétion est inhibée par la lumière. Ainsi insomnies, troubles du comportement, maladies oculaires, accidentologie et même certains cancers seraient liés à l'absence de nuit noire pendant le sommeil.

La plupart des espèces animales sont concernées aussi par ce dérèglement, notamment les groupes d'insectes qui jouent un rôle essentiel par leur place dans la chaîne alimentaire, et comme pollinisateurs sans lesquels beaucoup de plantes seraient stériles. De nombreux mammifères sont nocturnes et donc éblouis plus facilement par la lumière artificielle d'où les écrasements constatés souvent. Sans parler des collisions massives des oiseaux migrateurs qui volent sur de grandes distances la nuit et s'orientent grâce aux champs magnétiques et aux étoiles.

L'éclairage artificiel induit des dérèglements biologiques même sur la reproduction, sur la



germination et sur le développement: certains éleveurs ou horticulteurs le savent bien qui utilisent ces perturbations.

Que devient la sécurité publique, me direz-vous ?

En ce qui concerne la sécurité routière, les études menées ont révélé une accidentologie moins importante certes mais plus grave la nuit sur route éclairée à cause de la vitesse facilitée, et des phénomènes d'éblouissement dangereux que l'installation de matériels réfléchissant les phares de voitures supprime.

En ce qui concerne les biens, 80 % des cambriolages ont lieu de jour et des systèmes de détection de mouvement ou de déclenchement d'alarme s'avèrent très efficaces à 95 %.

Quant aux « serial-killers », ils prolifèrent surtout à la lumière de la... télévision !!!

Comment ne pas remarquer un phénomène très paradoxal...

Alors même qu'on recommande aux citoyens de réduire leur consommation d'électricité, on constate que l'éclairage public représente en moyenne 45 % de la consommation et 37 % des dépenses des collectivités publiques avec 109 g de CO2 par KW consommé. Et finalement, ce sont les contribuables qui payent cette débauche de lumière !

Récemment encore, la réglementation était très lacunaire mais les choses évoluent positivement. Dans le sillage des Grenelle 1 et 2, l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels et des clochers d'église va être interdit, tout comme les publicités lumineuses entre 1 h et 6 h le sont déjà, depuis le 30 janvier 2012.

En attendant mieux, que peut-on faire ?

Soyons économies de notre argent mais surtout de la lumière :

- Obtenons des mairies le démontage des lampadaires inutiles, de ceux qui sont trop hauts et/ou éclairent le ciel tout entier.
- Choisissons les lampes les plus sobres et à meilleur rendement en lumens/watt, c'est-à-dire

pour l'instant les ampoules au sodium (lumière orange); les LED, notamment les blanches trop proches de la lumière du jour perturbent fortement les organismes vivants.

- Adoptons un éclairage différencié dans la puissance et la durée.

Puissions-nous longtemps encore admirer le ciel étoilé au-dessus de notre tête et abandonner des réactions sécuritaires souvent fabriquées par une

société de rumeurs et... de consommation. « Un ciel propre » fait partie des Droits des Générations Futures proclamés par l'UNESCO.

Association Nature Nord-Isère Lo Parvi

14 le petit Cozance 38460 TREPT

04/74/92/48/62

contact@loparvi.fr

http://lo.parvi.free.fr

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE TREPT

Ces quelques lignes pour vous remercier de votre générosité et de votre présence lors de nos manifestations.

Retenez dès à présent nos manifestations 2013 :

- Le 23 mars — Soirée Dansante à Salagnon,



- Le 13 juillet — Vente de brioches sur la commune de Trept,
- Le 15 septembre Vide Grenier à Trept.

Caporal S. ROYBIN (président)



L'ANNÉE DES COPAINS D'ALORS

Comme à son habitude, l'année 2012 de l'association « Les Copains d'Alors » a navigué entre ses activités régulières et ses animations ponctuelles.

Côté activités régulières, les mêmes activités qu'en 2011 ont été au rendez-vous toute l'année avec bien sûr une coupure durant l'été, à savoir :

La Chorale: Tout en travaillant chaque mercredi soir, elle a eu le bonheur de se produire en 4 occasions avec son nouveau chef de Chœur Adrien TREBERN : à Porcieu en mars, à Juliénas début juin, le 29 juin à Moras pour le traditionnel concert de fin de saison (le 7ème déjà !) et enfin le 20 octobre à l'abbatiale de Saint-Chef à l'occasion d'une rencontre de Chorales réalisée à des fins humanitaires.

Le Yoga: Très bonne saison par le nombre de participants et le dynamisme des séances proposées par Anne-Marie. La saison 2011-2012 s'est achevée par une belle soirée repas et la nouvelle saison 2012-2013 nous voit repartir sur les mêmes bases.

Séances le jeudi de 19 h 00 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Moras (venez tester une séance d'essai gratuite).



La Danse Country & la Danse Tonique : Ces 2 disciplines sont réalisées sous la direction de Corinne et comptent presque exclusivement des participants de Moras ! Mais les habitants de Saint-Hilaire seraient évidemment les biens venus !

Séances le mardi de 19 h 00 à 20 h 00 à la salle des fêtes de Moras (venez tester une séance d'essai gratuite).

Le dernier mardi du mois étant réservé à la Danse Country.

Côté animation ponctuelles, nous avons tout d'abord passé une soirée de chanson française très appréciée en janvier avec le jeune quatuor lyonnais « Les gens de Travers ».



Au printemps c'est le groupe « Lou Magnauds » que l'on accueillait avec son humour du terroir, et en octobre la soirée poétique sous titrée « Des Mots & des Sons » a permis au duo de la Voix des Cordes de rencontrer un franc succès.

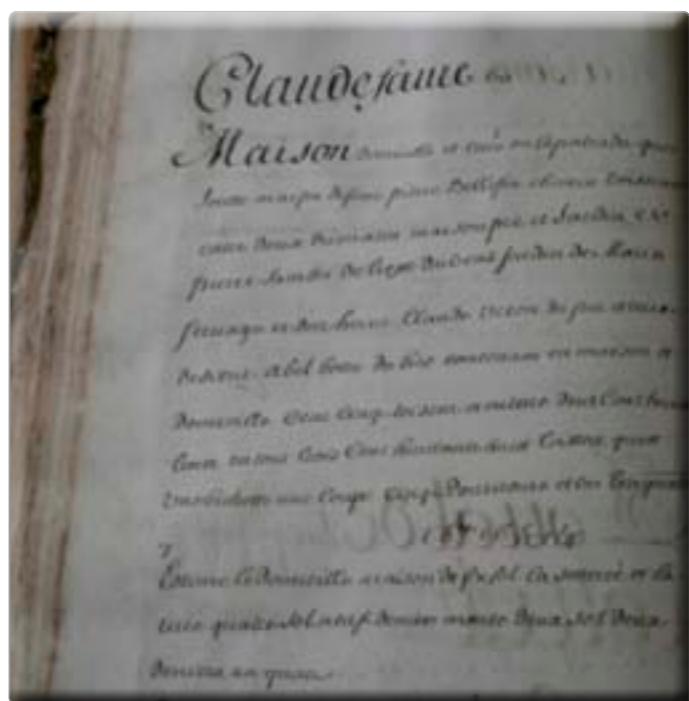
Et puis une soirée « entre Copains » qui fera date était programmée en mars, sous le titre « Le Cinéma des Copains ».

Pour le reste l'association est restée fidèle à sa sortie Nature de fin de saison qui a emporté cette année les plus disponibles et courageux sur les hauteurs d'Innimont.



À signaler, le grand succès obtenu par le stage de danse de Bal folk qui s'est tenu en avril 2012. Une incitation à renouveler sa programmation en 2013 ! L'association Les Copains d'Alors vous souhaite une excellente année 2013 !

AVENIR ET PATRIMOINES



L'association « Avenir et Patrimoines » qui œuvre à la préservation du patrimoine rural bâti et du paysage, a travaillé cette année sur ses deux piliers fondamentaux :

Le patrimoine : l'identification des maisons les plus anciennes du village s'est poursuivi. Trois zones plus compactes se distinguent dans le village : les abords de l'Eglise, le quartier de la Miral et le quartier Tribut Meunière.



La difficulté essentielle réside dans notre capacité à identifier les maisons mentionnées sur le cadastre littéral de 1702. Nous faisons appel aux propriétaires des maisons anciennes : peut être pouvez-vous nous fournir l'origine de votre propriété, ainsi nous remonterons le temps en allant chercher son antériorité aux archives départementales.

Petit à petit nous parviendrons à dessiner le Saint-Hilaire de Brens d'avant la révolution.



L'avenir : le passé doit être mis en valeur de façon respectueuse. Les constructions et les aménagements nouveaux doivent parfaitement trouver leur place sans dégrader l'aspect historique.

Nous avons donc travaillé sur des « préconisations d'aménagement » à destination des élus et des propriétaires pour conserver cette harmonie qui fait le charme d'un village au riche passé.

Notre travail sera soumis aux élus municipaux en souhaitant que le nouveau PLU reprenne certains de ces principes.

Nous envisageons de vous les présenter en 2013 lors des journées du patrimoine.

de 18 h 45 à 20 h 30.

Vous pouvez nous rejoindre si le cœur vous en dit.

Le Bureau



RELAIS DES 3 COLLINES

C'est encore une belle année que nous avons vécue sur notre relais des 3 collines, qui compte les paroissiens de St Marcel Bel Accueil, Saint-Hilaire de Brens et Vénérieu.

Notre maison paroissiale, 87 rue de la libération, à Bourgoin-Jallieu est terminée. Nous nous y sommes installés au tout début de l'année. Beaucoup d'espace, de chaleur, et un accueil permanent. Vous serez les bienvenus à tout moment.

Bien sûr, les travaux sont terminés, mais pas le remboursement des crédits! Nous continuons à organiser, régulièrement, au niveau de toute la paroisse St François d'Assise, soit 27 clochers, des manifestations festives, afin d'honorer notre dette. Peut-être avez-vous déjà participé à l'une d'entre elles: soirée théâtre à St Marcel, loto à Succieu, concert de notre prêtre modérateur, Alain-Noël GENTIL à Nivolas, kermesse à Ruy... Sinon, la prochaine fois, n'hésitez pas à répondre à l'invitation car l'ambiance est toujours à la bonne humeur.

En mars, pour la fin du Carême, nous avons organisé, à la salle des fêtes de St Marcel, une soirée « crêpes ». Après avoir chanté, nous sommes partis en procession, flambeaux à la main, direction la grande croix située en haut de la montée des Perrières. À notre retour, la table était mise et les crêpes chaudes... Notre obole était cette fois destinée au CCFD (Comité catholique contre la Faim et pour le Développement). Nous réitérerons la bonne expérience cette année, mais cette fois à la salle des



fêtes de Vénérieu, le 15 mars 2013 à partir de 18h00. Nous comptons sur vous!

Au mois de septembre, les enfants reprenaient le chemin de l'école, mais aussi celui du caté. Ils sont plus de 40, entourés de leurs parents. Merci à tous ces bénévoles qui se dépensent sans compter pour l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Pour plus de dynamisme, les enfants des trois villages se retrouvent, plus ou moins par tranche d'âge, soit à St Marcel à l'ancienne cure, soit à Saint-Hilaire dans l'ancienne école.

Merci aux mairies de bien vouloir nous prêter les locaux.

Le 21 octobre, en l'église de St Marcel, ils étaient 11 à recevoir le sacrement de l'eucharistie pour la première fois.

Pour un renseignement contacter:
Michelle COMBEROUSSÉ: 04 74 92 85 42 ou 06 14 81 04 97. Site de notre paroisse : www.stfa.net

COMITÉ F.N.A.C.A. Saint-Hilaire Dizimieu

Notre comité, fidèle à son habitude et en progression d'adhérents a gardé une vie très active cette année, avec l'inauguration du 19 mars d'un square à Saint-Hilaire-de-Brens au carrefour du MontPlaisant.

Cette inauguration a été faite en mémoire de Jean Morage enfant du pays qui est mort en 1958 pendant le conflit d'Afrique du Nord.

Notre comité a également répondu aux invitations des inaugurations de « rues ou places » du secteur. Il a aussi été présent avec le drapeau, aux funérailles d'amis du secteur.

**Le Président,
Gilbert Carrier Salvador Redon**

Je remercie la municipalité pour l'apéritif offert après les cérémonies de dépôts de gerbes au monument aux morts.

Et pour terminer, j'apprécie et je remercie tout particulièrement la population pour leur présence de plus en plus nombreuse lors de nos dépôts de gerbes.

YOGA

Pour la deuxième année le cours de Yoga se déroule à la salle des fêtes de Saint-Hilaire de Brens le mardi de 19h00 à 20h30 avec l'association Lâcher Prise qui propose:

- Le Hatha Yoga,
- Le Yoga Egyptien,
- Le Yoga Chinois avec des postures de Kung-fu et Qi Gong,
- Le Yoga du Rire,
- De la détente, relaxations et Yoga Nidra,
- Le Do-in ou auto massage.
- Le yoga ludique pour les enfants qui leur apprend la concentration.

Le Yoga permet de mieux se connaître, de développer une véritable sérénité, d'acquérir plus de confiance en soi, de maintenir ou développer la souplesse du corps si précieuse.

La pratique de différentes respirations nous permet de gérer le stress que notre société engendre

Le Yoga Egyptien consiste en une préparation musculaire et articulaire avec des respirations



adaptées qui permettent au corps de prendre progressivement les postures de Hatha Yoga. Le yoga reste accessible à tous, il n'y a pas de limite d'âge pour commencer. Tout se pratique en douceur et avec bonne humeur.

Pour d'autres renseignements vous pouvez vous adresser à Ouine Françoise professeur diplômé de l'Institut International de Yoga et Yogathérapie. Membre de l'International Yoga Fédération et de l'Européan Alliance.

Tel: 06 83 09 90 50 ou francoise.ouine@orange.fr

COLLECTIF PARFER LYON <=> CRÉMIEU

Pour le prolongement jusqu'à Crémieu de la ligne ferrée de l'Est Lyonnais

Le bureau du collectif rassemble une vingtaine de personnes dont des élus et des responsables d'associations qui travaillent ensemble depuis 2001.

Il est une force de réflexion et de proposition.

Issus de plusieurs communes ses membres représentent une grande diversité professionnelle et politique.



Crémieu le matin en direction de Lyon

Les cotisations sont libres. Actuellement, près de 1300 sympathisants soutiennent le collectif, répartis principalement dans les cantons de Pont-de-Chéry et Crémieu.

Nos objectifs

- Obtenir l'extension jusqu'à Crémieu de la ligne LEA (Ligne de l'Est de l'Agglomération lyonnaise) prévue dans le département du Rhône sur l'ancienne voie ferrée du Chemin de Fer de l'Est Lyonnais, et ainsi apporter une amélioration rapide aux besoins de déplacement des habitants du Nord-Isère en direction de l'agglomération lyonnaise.
- Sensibiliser la population et la tenir informée de l'avancée du projet.
- Participer activement au Comité de pilotage (Conseil Général Isère).

Chez M. MAURIN, 4 résidence Les Chênes
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU
postmaster@parfer-lyon-cremieu.org

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013

FÉVRIER

Samedi 2	MORAS	ACCA	Tripes
Dimanche 3	VÉNÉRIEU	ACCA	Repas
Samedi 9	MORAS	Copains d'Alors	Soirée Théâtre
Samedi 16	VÉNÉRIEU	Y'à De La Joie	Carnaval / Bal costumé

MARS

Samedi 2	Saint-Hilaire	Vente de primevères	Cancer
Samedi 2	MORAS	ACCA	Repas de chasse
Dimanche 3	VÉNÉRIEU	ACCA	Repas de chasse
Dimanche 10	MORAS	Amicale des Anciens	Vente de bugnes
Vendredi 15	VÉNÉRIEU	Paroisse St François d'Assise	Goûter
Samedi 16	MORAS	Sou des Écoles	Carnaval
Dimanche 17	VÉNÉRIEU	Sou des Écoles	Vente de diots
Mardi 19	Saint-Hilaire	Anciens Combattants	Dépôt de gerbe
Samedi 23	Saint-Hilaire	Mairie	Nettoyons la nature
Dimanche 24	MORAS	Gym Détente	Vente de pain cuit au four

AVRIL

Mercredi 3	Saint-Hilaire	EFS	Don du Sang
Samedi 6	MORAS	Copains d'Alors	Concert
Dimanche 14	MORAS	Sou des Écoles	Marche gourmande
Samedi 27	MORAS	Gym Détente	Randonnée nocturne

MAI

Sam 04 ou 11	VÉNÉRIEU	Amis de Vénérieu	Floralies
Samedi 4	MORAS	CCAS	Vente de fleurs
Mercredi 8	MORAS	Mairie	Vente de fleurs
Mercredi 8	Saint-Hilaire, VÉNÉRIEU	Mairie	Dépôt de gerbe
Samedi 2	MORAS	Mairie	Repas CCAS
Samedi 25	Saint-Hilaire, VÉNÉRIEU	Mairie	Fêtes des Mères

JUIN

Dimanche 2	Saint-Hilaire	CCAS	Randonnée pédestre
Samedi 22	Saint-Hilaire	Bel Air	Fête de la musique
Samedi 22	MORAS	Sou des Écoles	Kermesse

Vendredi 28	Saint-Hilaire	Sou des Écoles	Kermesse
Vendredi 28	MORAS	Copains d'Alors	Concert / Chorale
JUILLET			
Mercredi 3	SAINT-HILAIRE	EFS	Don du sang
AOUT			
Samedi 3	MORAS	ACCA	Concours pétanque
Dimanche 25	Saint-Hilaire		Soirée Privée
Dimanche 25	MORAS	CCAS	Vide Grenier
Samedi 31	Saint-Hilaire		Soirée Privée
Samedi 31	VÉNÉRIEU	Amis de Vénérieu	Préparation Four à pains
SEPTEMBRE			
Dimanche 1	VÉNÉRIEU	Amis de Vénérieu	Vente Four à pains
Mercredi 4	Saint-Hilaire	EFS	Don du Sang
Samedi 7	Saint-Hilaire	CCAS	Concert
OCTOBRE			
Samedi 5	MORAS	Sou des Écoles	Vente de brioches
Samedi 26	MORAS	Amicale des Anciens	Loto
NOVEMBRE			
Samedi 2	MORAS	Copains d'Alors	Animation
Lundi 11	MORAS, VÉNÉRIEU	Mairie	Dépôt de gerbe
Lundi 11	Saint-Hilaire	Anciens combattants	Dépôt de gerbe
Lundi 11	VÉNÉRIEU	Mairie	Repas CCAS
Vendredi 15	Saint-Hilaire	Mairie	CALENDRIER DES FÊTES
Dimanche 17	Saint-Hilaire	ACCA	Boudins
Dimanche 24	MORAS	Sou des Écoles	Vente Lasagnes
Samedi 30	Saint-Hilaire	CCAS	Repas des Anciens
DÉCEMBRE			
Dimanche 1	MORAS	CCAS	Repas des Anciens
Mercredi 4	Saint-Hilaire	EFS	Don du Sang
Samedi 7	VÉNÉRIEU	Sou des Écoles	Vente de sapins
Samedi 7	VÉNÉRIEU	Y'à de la Joie	Téléthon
Vendredi 20	VÉNÉRIEU	Sou des Écoles	Fête de Noël – Repas dansant
Vendredi 20	MORAS	Sou des Écoles	Arbre de Noël

